

Non pas parce que ce serait de bon ton mais parce que nous le pensons sincèrement, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur les documents pour la qualité de leur travail et le souci qu'elles ont eu à prendre en compte les remarques faites au cours de nos instances et de nos échanges ainsi que leur réactivité face aux questions que nous posons.

Nous avons constaté que des perspectives sont données dans le Rapport Général ce qui n'était pas le cas précédemment. Nous pensons que c'est une bonne chose pour donner à voir ce qu'est la réalité du sport scolaire mais aussi celle de ses ambitions.

Les remarques qui suivent ne remettent aucunement en cause la qualité de ce travail. Elles ne visent qu'à questionner, à préciser le document.

Sur les Statuts

P8 : nous souhaiterions que soit ajoutée une précision dans le paragraphe consacré au cadre réglementaire et statutaire, précision qui, pour nous, a toute son importance : « les AS des EPLE sont obligatoirement affiliées à l'UNSS *et présidées par les chefs d'établissement.* »

P10 : Le CA n'est pas une instance décisionnaire, c'est de la responsabilité de l'AG. Nous proposons donc une reformulation de la 2^e phrase de la P10 : Il (le CA) est en *charge d'étudier des propositions* liées au fonctionnement de l'UNSS *qui seront présentées pour validation à l'AG.*

Sur les personnels

P11

Nous notons qu'il y a un Directeur National Adjoint de plus par rapport à l'année précédente mais il faut corriger la mention à un DRA supplémentaire ce qui ne nous semble pas être le cas. Le nombre de cadres UNSS est ainsi porté à *179 cadres.*

Sur les moyens

Certaines académies ou directions académiques attribuent des postes ou demi-postes d'enseignants pour aider les services départementaux et/ou régionaux. Ces décisions locales marquent la volonté de développer le sport scolaire. Nous pensons que ce serait bien de les faire figurer.

Même si désormais la décision de création de « postes UNSS » relève des académies, nous tenons à souligner qu'il serait important de voir des créations de postes de DSRA dans les académies monodépartementales, académies qu'il n'est jamais simple de gérer.

Comme cela est décliné pour les cadres UNSS, nous aimerions avoir un tableau identique pour les postes de droit privé (secrétariat) dans les services déconcentrés. Cela pourrait être intégré dans le rapport général pour l'AG.

Service civique

13 jeunes (4 de Plus que l'an dernier) ont effectué un service civique. Nous avons noté lors du propos de M. le Directeur, la volonté de déployer plus largement ce dispositif. Nous souhaiterions que soient portés à notre connaissance les missions qui ont été attribuées à ces jeunes ainsi que le coût pour l'UNSS (nationale ou dans les services déconcentrés).

P13- Budget

La subvention de fonctionnement du MEN a été 2.6M on pourrait le repréciser. Mais celle pour le salaire des cadres encore détachés a été insuffisante (différentiel négatif de 266.000€) nous souhaiterions que cela apparaisse.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la décision d'affecter tous les cadres régionaux UNSS à la rentrée 2016 auprès des autorités académiques, ce qui devrait éviter désormais à l'UNSS d'avoir à prendre sur ses fonds propres pour rémunérer et indemniser les cadres.

P 17 - Les licenciés

Le nombre de licenciés p17 (1 055 617) nous semble erroné. Dans le tableau p18 et à la p28 de l'UNSS en chiffres on trouve 1 045 921 qui semble être le bon chiffre.

Les licences adultes sont-elles comprises ou non dans ce chiffre ? il apparait en effet 3696 licences adultes.

Les Filles

On assiste à une remontée de la représentation des Filles au sein des licenciés (40.59%) et c'est une bonne chose. Ce qui doit être souligné, et qui nous paraît encore plus important, c'est l'évolution du taux de pénétration :

Le taux de pénétration des Filles est de 17.76% quand celui des Garçons est de 25.23% (soit un écart de 7.47pts, en 2014 il était de 9.2)

Les pratiques des Filles

Dans 37 sports sur 85 sports répertoriés (soit 43.6% des sports), les Filles représentent + de 40.59% des pratiquantes.

Sur ces 37 sports, 6 demandent un engagement physique ou affectif « fort » ce qui peut tordre le cou à certaines idées reçues : elles n'aimeraient pas le sport.

Les animateurs d'AS

Ils sont en augmentation de 288. Mais si on regarde le nombre d'enseignants d'EPS on compte 32 443 en 2015 contre 31 163 en 2014 soit + 1280. Il y a ici une distorsion que nous ne pouvons expliquer. S'agit-il d'une erreur ?

2353 animateurs « autres » en 2015, or il s'agissait de 3345 auparavant.... Cela fait 992 animateurs de moins. Comment cela s'explique-t-il ?

Nous devons être prudents avec la notion d'animateurs... Un calcul simpliste montrerait une moyenne de 19 animateurs sur les 15 AS supplémentaires.... Quand la moyenne nationale annonce à peine 4 animateurs par AS... Il faudrait vérifier si les animateurs d'AS déclarés sur Opuss sont réellement des animateurs ou des « accompagnateurs occasionnels » ce qui change considérablement la donne.

Les taux de pénétration

La présentation l'a fort bien montré, ils sont les plus forts :

Dans les AS rurales (25,73% en 2015)

Dans les zones d'éducation prioritaire (21.55%), dans les REP (23,07%)

Néanmoins il nous faut porter une attention toute particulière sur les écarts importants entre filles et garçons dans les établissements de l'enseignement adapté EEA (33,01%, avec 14pts d'écart entre Filles et Garçons) et dans les Lycées agricoles (33.22%, avec 12.3pts d'écart entre Filles et Garçons).

Nous voyons où sont nos réussites mais aussi nos faiblesses sur lesquelles il nous faut réfléchir pour agir.

Les AS en difficultés (-de 10% de licenciés)

Leur nombre est à nouveau en baisse cette année (25% de ces AS sont des AS du privé). Mais ce qui est inquiétant c'est le nombre de situations critiques, qui lui, est en constante augmentation (42% des AS en difficulté en 2015, 38.3% en 2014, 33% en 2013).

Ces AS sont identifiées, s'agit-il toujours des mêmes ? Font-elles l'objet d'un suivi régulier, comment expliquer que leurs situations n'évoluent pas ?

Le temps de l'AS

Nous avons trouvé des informations très intéressantes dans l'UNSS en chiffres p45 et 46.

Chaque midi de la semaine est un temps utilisé par des AS (+ de 10% de créneaux d'entraînement programmés). Nous avons déclaré au CA de janvier dernier, puis à l'AG, que le seul point que nous considérons positif pour le sport scolaire dans la réforme des collèges était l'allongement de la pause méridienne. Or nous avons été plusieurs fois saisis par des collègues qui nous font part de leur inquiétude quant au maintien des créneaux d'entraînement le midi en raison d'une interprétation erronée, selon nous, de cette pause méridienne qui ne doit pas conduire à la suppression des activités volontaires des élèves (l'AS n'est pas dans l'horaire obligatoire des enseignements). Nous pensons qu'il est important de le rappeler.

Les Sections Sportives Scolaires

Parmi les élèves inscrits en SSS, 31.88% (+0.88/à 2014) sont des filles.

43% des filles licenciées sont inscrites dans une section sportive contre 62.7% de Garçons.

Il faut réfléchir à l'ouverture de SSS filles et particulièrement dans les sports collectifs car on est loin de l'objectif de parité de l'UNSS.

Les Jeunes Officiels

Nous avons demandé dès réception des documents, des précisions et quelques modifications d'écriture pour faciliter la lecture des informations et remercions encore les personnes qui ont préparé cette partie du document. Les données chiffrées aussi bien dans le Rapport Général que dans UNSS en chiffres sont vraiment très intéressantes pour constater tout l'effort mis sur la formation des jeunes Officiels. Nous ne les détaillerons pas ici mais les transmettrons rapidement à l'UNSS (comme toutes les remarques sur les différents chapitres) On ne peut que se féliciter de l'augmentation des JO tant en nombre qu'en niveau de certification.

Le handicap

Un chapitre très long est dédié à ce sujet. Il met en évidence les besoins et présente différents projets qui pourraient se développer sur l'ensemble des territoires.

Là où des actions sont mises en œuvre, on constate un investissement lourd notamment en terme de moyens humains. Une réflexion pourrait être menée sur le nombre de cadres UNSS ou de moyens attribués par les services académiques qu'il faudrait pour pouvoir progresser. Les représentants locaux des fédérations françaises de handisports et de sport adapté pourraient ponctuellement être invités lors des CDUNSS ou dans des groupes de travail pour initier et construire des projets.

Sur l'évaluation du PNDSS mais surtout sur son évolution.

Nous savons que les académies et des départements ont programmé des journées de réflexion sur le bilan mais surtout sur des perspectives d'évolution des projets déconcentrés. Ces moments de travail sont essentiels pour que chaque AS puisse être actrice et partie prenante des évolutions souhaitées. Les questionnaires qui sont en préparation vers les enseignants d'EPS, les présidents, les parents et les élèves sont importants mais ils ne sauraient remplacer les débats entre les différents acteurs et partenaires du sport scolaire.

Nous demandons à la DN d'avoir un suivi des réunions locales.

Merci de votre attention.